

Aide à la recherche de partenariat

CONSEILS POUR REALISER SON PROJET

Élaborer ou actualiser un projet de mobilité :

- Définir une politique d'ouverture en matière de formation continue dans le cadre du projet d'établissement
- Constituer une équipe pérenne de pilotage, au sein de l'établissement, qui puisse assurer la continuité du projet en dehors de tout aléa personnel (personnel pédagogique, administratif et financier)
- Prévoir un phasage précis du projet (de la recherche de partenaires en amont, montage des dossiers de demande de financement, préparation des jeunes, modalités de travail sur place jusque à la phase restitution et évaluation au retour)
- Définir la place et les fonctions de chacun dans ce processus

Entretenir et développer un réseau de partenaires

- Définir clairement les attentes à l'égard des partenaires actuels et futurs (type de collaboration envisagée, durée, pérennité, réciprocité, complémentarité, équilibre et convergence d'intérêts, diversité des pays et des acteurs, partage de ressources, niveau de délégation accepté, capital confiance accordé...)
- Identifier les enjeux et rechercher les partenaires potentiels (base de données d'organismes européens, liste d'adresses sectorielles, comité de jumelage, associations professionnelles...)
- S'informer, afin d'étendre son réseau, au travers :
 - Des relations professionnelles, associatives, etc.
 - Du dépouillement des rapports de stages européens des anciens étudiants
 - D'inscription sur des sites internet dédiés à la mobilité et à des réunions d'informations

La Recherche de partenariat

- Préparer une mission de prise de contact avec les partenaires intéressés (Rencontrer les partenaires potentiels, reformuler les objectifs, écouter les attentes de l'interlocuteur, définir les modalités de la coopération et négocier les accords de partenariat, identifier les points de force et de faiblesse de chacun des membres du partenariat)
- De retour, rédiger un compte rendu de la mission
- Pérenniser les accords en signant une convention de partenariat

- Consolider le partenariat en renforçant les collaborations, en entamant une démarche de progrès mutuel, en s'attaquant conjointement aux nouveaux défis.

La stratégie de valorisation

Pour que votre projet crée une dynamique et fasse partie intégrante du projet d'établissement, il faut, avant le départ, prévoir les modalités d'évaluation et de transmission des acquis, mais aussi des difficultés.

- Un rapport écrit par les formateurs et les jeunes, nécessaire le plus souvent au versement du solde des subventions publiques
- Un temps de restitution dans l'établissement (exposition, soirée débat, création site internet, blog)